

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 Décembre 2017.

Présents : Philippe Rose ; André Berthomier ; Annie Desbordes ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Laurence Giraud ; Christophe Souchaud ; Emmanuel Brugier ; Liliane Querrioux ; Jacques Dazas ; Géraldine Levesque ; Laurent Vachon et Coralie Deport.

Absent excusé : Jean Charry pouvoir à Monsieur Thierry Rolle Milaguet.

Secrétaires : Laurence Giraud & Christiane Desnoëlle

Prochaine réunion : Mardi 23 Janvier 2018 à 20h30.

ORDRE DU JOUR**1. C.C.V.G. : SCHÉMA DE MUTUALISATION – AVIS DES COMMUNES**

Les principaux axes du schéma de mutualisation :

- La poursuite de la mise à disposition de services descendantes pour des opérations particulières concernant les services voirie-bâtiment, bureau d'études VRD, affaires juridique et commande publique, ressources humaines-prévention.
- Le développement de mise à disposition de services descendantes et ascendantes pour répondre à des besoins permanents dans un objectif d'économies pour l'ensemble du territoire.
- L'extension du service commun « instruction du droit des sols » courant 2018.
- Le recours au groupement de commandes ainsi qu'au partage de matériels seraient favorisés dans une volonté de recherche d'économies.
- La réalisation de prestation de services.

Le CM vote à l'unanimité pour ces différents points.

Mais le CM est en désaccord sur l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs et les dépenses de fonctionnement.

2. SOREGIES : AVENANT N°1 A LA CONVENTION MÉCÉNAT.

Sorégies s'engage à réaliser au profit de la commune la pose et dépose des guirlandes de Noël, ce qui permet à Sorégies de bénéficier d'une déduction fiscale sur l'impôt des

sociétés, égale à 60% du montant de la valeur des moyens mobilisés et du matériel mis à disposition au titre de ses interventions. Le CM vote pour à l'unanimité.

3. DÉCISION MODIFICATIVE – RÉGULARISATIONS ASSAINISSEMENT

100€ sur l'article 61528 « autres » seront mis sur l'article 673 « titres annulés ».

Le CM vote à l'unanimité pour.

4. RESTES A RÉALISER

=> Assainissement RAR : 0€

=> Recettes Budget Commune

- Borne électrique RAR : 0€

- Travaux bâtiments RAR : 23800€

=> Dépenses Budget commune

OP 112 - Éclairage Publique RAR : 0€

OP 129 - Travaux voirie : une DM est votée à l'unanimité pour verser 15000€ du 615231 sur cette OP pour obtenir $45924,24 + 15000 = 64924,21€$ dans les RAR.

OP 132 - Achat matériel RAR : 0€

OP 136 - Réserve foncière RAR : 36 000€

OP 139 – Acquisition bâtiment : 0€

OP 140 – Achat véhicule RAR : 0€

OP 186 – Travaux bâtiments RAR : 115 000€

5. QUESTIONS DIVERSES

a. Bâtiment 43 rue principale

- **La poste**

Pas de retour à ce jour de la dernière rencontre.

Le CM décide de valider la proposition d'un facteur guichetier en poste à Adriers. Il distribuera le courrier tous les matins dans le bourg et assurera une ouverture du guichet les après-midis pendant au moins 2 heures du lundi au vendredi ainsi qu'une possibilité d'une heure d'ouverture le samedi matin.

=> Cette proposition est soumise à la condition que nous rencontrons et échangeons avec les dirigeants de la Poste pour des travaux d'aménagement dans le guichet.

- **Le logement** (au-dessus du bureau de La poste)

Des travaux de peinture sont prévus. Un devis a été demandé pour la réfection de la toiture. Un point sur le chauffage va être effectué et les menuiseries vont être changées (vu réunion du CM du 7 novembre 2017).

- **Salle de Tri :**

Acceptation à l'unanimité de 2 devis :

- JB électrique – Création électricité → 5 183,51€ Ttc
- SRD – Création d'un branchement souterrain de type 1 → Montant total 3 264,79 € Ttc
 - ↳ Participation SRD : 40 % soit 1 305,91 €
 - ↳ Participation Commune : 60 % soit 1 958,88 €

b. Vœux du maire :

Vendredi 5 janvier 2018 à 18h30

c. L'école

Pour l'organisation du temps scolaires le CM décide à l'unanimité de conserver les rythmes scolaires de 4,5 jours pour 2018/2019.

d. Parc éolien VOLKSWIND

Une réponse de Monsieur le Maire est faite dans le bulletin municipal.

L'enquête publique commencera le lundi 22 janvier 2018 à 9h00 et se terminera le vendredi 23 février 2018 à 17h00.

SITUATION FINANCIÈRE :

| | |
|--------------|--------------------|
| Entrées | 265 703,00€ |
| Recettes | 928 226,62€ |
| Dépenses | 638 156,77€ |
| Solde | 555 772,85€ |